

Compte-rendu du groupe de travail « ARTISANAT – COMMERCE – SERVICE -ESS»

Réunion du 25 juin 2015 17h00 à Treignac – Siège de la CC Vézère-Monédières

Participants

Présents :

- Viviane DANTONY, Vice présidente en charge du développement économique – Communauté de communes Vézère Monédières
- Eric BELLOUIN, Président SM Pays de Tulle
- Henri JAMMOT, Président de la Communauté de communes Vézère Monédières
- Gérard COIGNAC, Maire de Treignac
- Jean-François ROBERT, Directeur adjoint, Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Corrèze
- Eric LIONNET, Chef de service, Chambre d'Agriculture de la Corrèze
- Jean Pierre GOURDON, Vice-président du conseil de développement du Pays de Tulle
- Benjamin COLY, Coordinateur CRESS Limousin
- Gérard TAVERTE, Trésorier de l'AVEHC Chamberet
- Elodie CHASTAING, Animatrice Actions Economiques Territorialisées Pays de Tulle

Excusés :

- Michel JAULIN, Vice-président de Tulle Agglo
- Christine DUBECH, Conseillère communautaire, Tulle Agglo
- Lucile BENESTEAU, Déléguée communautaire, Communauté de communes des Monédières
- Betty DESSINE, Conseillère communautaire, Tulle Agglo
- Sophie MIGNARD, Chargée de mission Interconsulaire de la Corrèze
- Marie Héléne BLANCHE, Chambre de commerce et d'industrie de la Corrèze
- Anne-Laure AVIZOU, Chargée de mission Conseil Régional du Limousin
- Valérie MARIN, Chargée de mission économie sociale et solidaire, Conseil Départemental de la Corrèze
- Sandrine BEAUBERT, Chef de projet CyberCorrèze
- Nathalie MAURIES, Responsable développement économique, Tulle Agglo
- Thierry GOURSOLLE, Conseiller reprise, Chambre des Métiers et d'Artisanat de la Corrèze
- Jean-Marc CHIRIER, Association La Dordogne de Villages en barrages
- Christian SERRE, Président du syndicat corrézien des commerçants non sédentaires

Rappel de l'ordre du jour

- 📍 Point sur les dossiers AET en cours
- 📍 Financement participatif : ce qui se fait en Limousin
- 📍 1^{ère} pistes de réflexion pour la vitrine virtuelle

En introduction, Monsieur Coignac présente la ville de Treignac (nombre d'habitants, activités de loisirs, typologie de l'économie locale)

1. POINT SUR LES DOSSIERS AET EN COURS

Présentation des dossiers AET en cours par Elodie Chastaing.

Monsieur Bellouin précise que l'expérimentation de la méthode de concertation à Saint-Clément s'est achevée en juin. Au regard des retours positifs, la prochaine étape est de diffuser l'information à l'échelle des 72 communes afin de faire émerger des initiatives locales.

Pour ce faire, il est demandé, par les élus présents, de faire un article relatant cette expérience, en expliquant le contexte, la méthode et les résultats de manière chronologique. Les aides possibles à la mise en place de projet seront également ajoutées à cet article. L'article sera envoyé à tous les EPCI du Pays de Tulle pour publication sur les sites internet et dans les bulletins intercommunaux et municipaux.

2. FINANCEMENT PARTICIPATIF : CE QUI SE FAIT EN LIMOUSIN

Benjamin Coly présente la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) et l'état du financement participatif, en France et en Limousin.

La CRESS est une association loi 1901 composée de 4 salariés. Ses principales missions consistent à la sensibilisation des jeunes sur l'économie sociale, à organiser le mois de l'ESS qui se déroule en novembre en Limousin, et à actualiser l'observatoire de l'ESS, en partenariat avec l'INSEE, la MSA et l'URSSAF.

L'utilisation de la finance participative augmente à partir de 2008. Les premiers projets financés concernés le domaine de la culture (artistes, chanteurs, cinéastes, ...). Il existe 3 possibilités de participation :

- Le don (don avec contrepartie et don contre don), sur lequel une exonération fiscale est prévue
- Le prêt rémunéré (avance remboursable) et non rémunéré (nécessité d'un intermédiaire bancaire)
- L'équity : investissement dans le capital de l'entreprise

Quelques données chiffrées :

- Dans le monde, plus de 12,16 milliards de dollars sont investis dans la finance participative.
- En France, plus de 46 millions d'euros sont investis dans la finance participative, répartis sur les 46 plateformes existantes. C'est 2 fois plus qu'en 2013 et 2014 et 7 fois plus qu'en 2012.
- Le montant moyen de la collecte est de 4000€.
- Le montant moyen du don est de 60€.

BPI France propose un regroupement de 24 plateformes de financement participatif, ce qui permet de concentrer la recherche sur des critères géographiques et de ne pas répéter la recherche sur chaque plateforme. Site : www.tousnosprojets.com

Certaines structures ou associations conventionnent avec des plateformes ou créent leur propre plateforme de financement participatif :

- BGE, en partenariat avec « my major company », a créé une plateforme (mapetiteentreprise) en proposant un accompagnement et un suivi du porteur de projet
- En Poitou-Charentes, les acteurs de l'ESS ont créé une association (ADEFIP) pour monter une plateforme de financement participative avec des conditions d'accompagnement et de suivi du porteur de projet. Le porteur de projet qui veut accéder à cette plateforme doit obligatoirement être accompagné par une structure de l'ESS ou par un consulair.

3. 1ERES PISTES DE REFLEXION POUR LA VITRINE VIRTUELLE

Présentation globale du projet.

Compte-rendu des réunions techniques avec CyberCorrèze et les partenaires consulaires et interconsulaire.

Questionnement vis-à-vis du projet (partenariat, financement, ...).

Une réunion aura lieu pendant l'été ou à la rentrée avec les offices de tourisme pour continuer ce travail de prise d'informations de l'existant, avant d'entrer dans une phase plus opérationnelle du projet.

Prochaine réunion

La prochaine réunion du groupe de travail est fixée au **Judi 17 septembre 2015 à 17h.** Le lieu sera précisé ultérieurement.

Ordre du jour prévisionnel :

- Point sur les dossiers AET en cours
- Point sur le projet de financement participatif du Conseil Départemental de la Corrèze.
- Point sur l'avancée du projet de vitrine virtuelle.